

Justice mondiale et migrations internationales

Vers une transition des mobilités contraintes vers les mobilités choisies

par Hassan Bentaleb

juin 2026



Les insights clés

1. La justice mondiale ne supprimerait pas les migrations
2. Le développement économique peut d'abord augmenter les migrations
3. Les migrations climatiques constituent l'enjeu majeur du XXI^e siècle
4. Les politiques européennes d'externalisation perdraient progressivement leur justification
5. L'Afrique pourrait devenir un espace d'immigration
6. Le Maroc apparaît comme un laboratoire migratoire stratégique

Introduction

Les migrations internationales constituent l'un des révélateurs les plus sensibles des inégalités mondiales. Elles traduisent à la fois les écarts de développement entre les territoires, les déséquilibres environnementaux et les asymétries de pouvoir qui structurent l'ordre international contemporain. Dans ce contexte, le *Rapport sur la justice mondiale* publié par le World Inequality Lab propose un scénario ambitieux de transformation du système mondial à l'horizon 2100, fondé sur la convergence des revenus, la réduction des inégalités, la justice climatique et l'universalisation de l'accès à l'éducation et à la santé.

Cet article interroge les conséquences potentielles d'un tel scénario sur les migrations internationales. S'appuyant sur les principales théories migratoires contemporaines, il montre que la réduction des inégalités mondiales ne conduirait pas à la disparition des migrations, mais à une profonde recomposition de leurs logiques, de leurs géographies et de leurs motivations. Les mobilités humaines demeurerait une composante centrale de la mondialisation, mais elles seraient moins dictées par la nécessité économique ou environnementale et davantage fondées sur

le choix, les opportunités professionnelles, les échanges de compétences et les aspirations individuelles.

L'analyse met en évidence les transformations susceptibles d'affecter les flux Sud-Nord, les migrations climatiques, les politiques d'externalisation européennes et la place future de l'Afrique dans les systèmes migratoires mondiaux. Elle souligne également les limites politiques, géopolitiques et institutionnelles d'un projet de justice mondiale dont la réalisation supposerait une profonde refonte des rapports économiques internationaux.

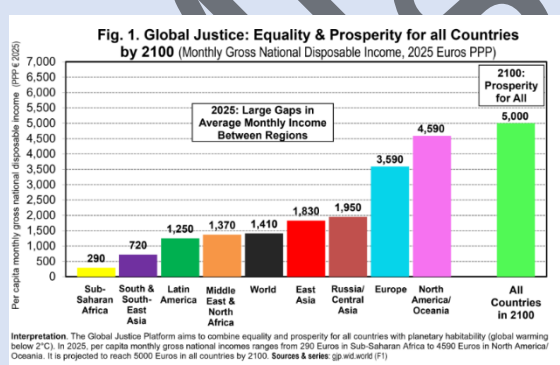
Justice mondiale, climat et migrations : le pari d'une convergence planétaire à l'horizon 2100

À l'heure où les inégalités mondiales, les crises climatiques et les tensions géopolitiques remettent en question les modèles traditionnels de développement, la réflexion sur les conditions d'un avenir plus juste et durable s'impose comme l'un des grands enjeux du XXI^e siècle. C'est dans cette perspective que s'inscrit le *Rapport sur la justice mondiale* publié par le World Inequality Lab, laboratoire international de recherche codirigé par l'économiste français Thomas Piketty.

Présenté sous le sous-titre ambitieux de « Un plan pour l'égalité et la prospérité dans les limites planétaires », ce rapport propose une vision profondément renouvelée du progrès mondial fondée sur l'articulation entre développement humain, réduction des inégalités et préservation des conditions d'habitabilité de la planète. Loin de se limiter à un simple exercice prospectif, il esquisse une trajectoire de transformation économique, sociale, environnementale et institutionnelle à l'échelle mondiale pour la période 2026-2100.

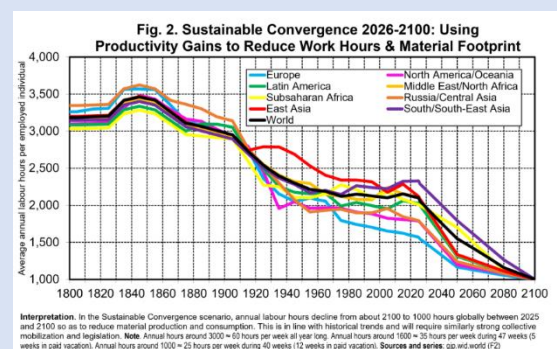
Le constat de départ est sans appel : les écarts de revenus entre les régions du monde demeurent aujourd'hui considérables. Alors que certaines économies du Nord concentrent une part importante des richesses mondiales, de vastes régions d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine continuent de faire face à des déficits structurels en matière d'éducation, de santé, d'emploi et d'infrastructures. Pour les auteurs du rapport, ces inégalités constituent non seulement un obstacle au développement humain, mais également une menace pour la stabilité politique mondiale et pour la transition écologique.

Face à ce diagnostic, le rapport avance un objectif particulièrement audacieux : parvenir d'ici à 2100 à une convergence mondiale des revenus vers un niveau moyen équivalent à celui des pays riches actuels, soit environ 5 000 euros mensuels par habitant à parité de pouvoir d'achat. Une telle transformation impliquerait des trajectoires économiques différenciées : une croissance faible dans les régions les plus développées et des rythmes de croissance plus soutenus dans les pays du Sud, notamment en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.



Les auteurs plaident également pour une réduction massive des inégalités patrimoniales à travers la mise en place d'une fiscalité mondiale progressive sur les hauts revenus et les grandes fortunes. Ils proposent la création d'un Fonds mondial pour la justice chargé de financer les investissements nécessaires dans les

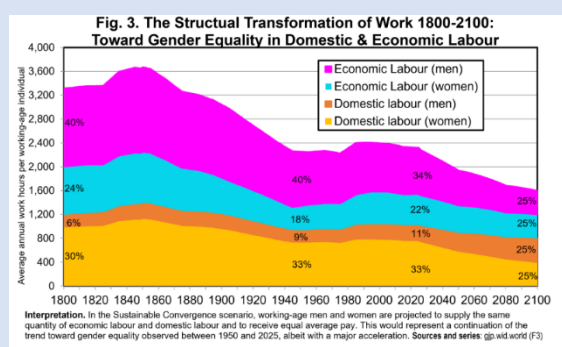
domaines de l'éducation, de la santé, de la protection sociale et de la transition écologique. L'objectif est de construire un système international de redistribution capable de réduire les écarts de développement tout en soutenant la décarbonation de l'économie mondiale.



La dimension environnementale occupe une place centrale dans cette réflexion. Le rapport envisage une sortie progressive des hydrocarbures au profit des énergies renouvelables et estime qu'un tel scénario permettrait de limiter le réchauffement climatique à environ 1,8 °C d'ici la fin du siècle. Cette ambition repose sur une transformation profonde des modes de production et de consommation, mais également sur une réorientation des investissements vers des secteurs à forte valeur sociale tels que l'éducation, la santé et les services à la personne. Dans cette perspective, la réduction du temps de travail apparaît comme l'un des leviers susceptibles de concilier prospérité économique, justice sociale et soutenabilité écologique.

Cette approche invite à repenser en profondeur les fondements de la mondialisation contemporaine. Elle soulève des questions majeures concernant les rapports Nord-Sud, la gouvernance mondiale, les mécanismes de redistribution internationale et la place des enjeux environnementaux dans les politiques de développement. Elle ouvre également un champ de réflexion particulièrement fécond sur l'avenir des migrations internationales.

Du point de vue des études migratoires, le scénario proposé par le Rapport sur la justice mondiale constitue probablement l'une des hypothèses les plus radicales de transformation des mobilités humaines au XXI^e siècle. En effet, les migrations contemporaines sont largement structurées par les profondes inégalités économiques, sociales et politiques qui séparent les différentes régions du monde. La réduction progressive de ces écarts pourrait modifier profondément les logiques qui sous-tendent aujourd'hui une partie importante des flux migratoires Sud-Nord.



Toutefois, contrairement à une idée largement répandue, une plus grande égalité mondiale ne conduirait pas nécessairement à la disparition des migrations. Les recherches récentes montrent que le développement économique tend d'abord à accroître les capacités de mobilité des populations avant d'éventuellement réduire certaines formes de migration contrainte. Les migrations ne disparaîtraient donc pas ; elles changeraient de nature, de géographie et de motivations.

Dans un monde plus égalitaire, les migrations de survie liées à la pauvreté, au chômage structurel ou à l'absence de services essentiels pourraient progressivement reculer. En revanche, les mobilités fondées sur les études, les échanges professionnels, la circulation des compétences, l'innovation ou les projets de vie personnels pourraient se renforcer. Les migrations deviendraient davantage un choix qu'une nécessité.

Cette perspective est particulièrement importante pour le continent africain. Dans un contexte de convergence économique, d'amélioration des systèmes éducatifs et de développement des infrastructures, l'Afrique pourrait progressivement devenir non seulement une région d'émigration, mais aussi un espace majeur d'immigration et de mobilité régionale. Les migrations intra-africaines pourraient alors gagner en importance tandis que l'attractivité économique relative de l'Europe diminuerait progressivement.

Ainsi, le Rapport sur la justice mondiale ne propose pas seulement une réflexion sur la réduction des inégalités ou la transition écologique. Il invite également à repenser l'avenir des relations internationales et des mobilités humaines dans un monde où la liberté de circuler ne serait plus principalement déterminée par la naissance, la nationalité ou le niveau de développement du pays d'origine. Son ambition ultime est de montrer qu'un ordre mondial plus juste pourrait transformer les migrations non en les supprimant, mais en réduisant les contraintes qui poussent aujourd'hui des millions de personnes à quitter leur pays faute d'alternatives.

La remise en cause du paradigme « pauvreté = migration »

Pendant longtemps, les théories classiques ont considéré que les migrations résultaient principalement des écarts de développement entre les pays riches et les pays pauvres. Cette lecture est notamment présente dans les modèles néoclassiques qui expliquent les migrations par les différences de salaires entre marchés du travail.

Pourtant, plusieurs chercheurs, notamment Hein de Haas, ont montré que cette relation est loin d'être linéaire. Les pays qui enregistrent les plus forts taux d'émigration ne sont généralement pas les plus pauvres

du monde. Les États les plus pauvres disposent souvent de populations trop démunies pour financer un projet migratoire international.

La migration suppose en effet l'existence de ressources économiques, sociales et culturelles :

- Capital financier ;
- Niveau d'éducation ;
- Réseaux migratoires ;
- Accès à l'information ;
- Capacités administratives.

Cette observation a conduit à l'élaboration du concept de « transition migratoire » selon lequel le développement économique entraîne souvent, dans un premier temps, une augmentation des migrations avant une éventuelle stabilisation à long terme.

Ainsi, dans un scénario de convergence mondiale, l'amélioration des conditions de vie pourrait paradoxalement favoriser une hausse temporaire des mobilités internationales plutôt qu'une diminution immédiate.

De la migration de survie à la migration d'opportunité

L'apport majeur du scénario de justice mondiale ne réside probablement pas dans une réduction quantitative des migrations mais dans une transformation qualitative de leurs déterminants.

Aujourd'hui, une partie importante des migrations internationales est motivée par des contraintes structurelles :

- Pauvreté ;
- Absence de perspectives professionnelles ;
- Instabilité politique ;
- Dégradation environnementale ;
- Déficits des services publics.

Si les écarts mondiaux se réduisent significativement, ces facteurs perdraient progressivement de leur importance.

Les migrations seraient alors davantage motivées par :

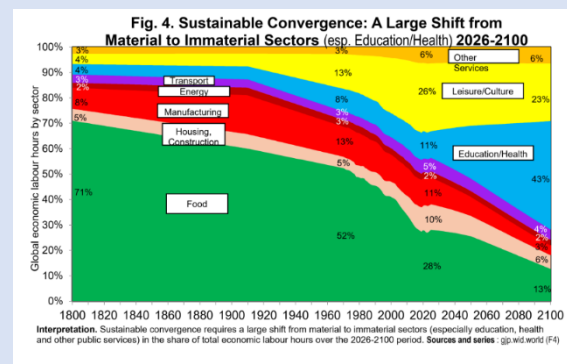
- La recherche d'expériences professionnelles ;
- La mobilité universitaire ;
- Les échanges scientifiques ;
- Les projets entrepreneuriaux ;
- Les choix de mode de vie.

Cette évolution correspond à ce que plusieurs chercheurs qualifient de « mobilité choisie », par opposition aux formes de mobilité contraintes qui caractérisent une partie des migrations contemporaines.

Le rôle central de l'éducation dans la transformation des mobilités

Le rapport envisage une augmentation massive des investissements éducatifs à l'échelle mondiale. Cette dimension est fondamentale pour comprendre les transformations futures des migrations.

Les recherches montrent que le niveau d'éducation constitue aujourd'hui l'un des principaux facteurs favorisant la mobilité internationale.



L'élévation du niveau scolaire mondial produirait plusieurs effets :

- Augmentation des compétences transférables ;
- Développement des réseaux transnationaux ;
- Internationalisation des carrières ;
- Multiplication des mobilités étudiantes.

Les flux migratoires pourraient alors être davantage dominés par des catégories hautement qualifiées :

- Ingénieurs ;
- Chercheurs ;
- Médecins ;
- Entrepreneurs ;
- Experts du numérique ;
- Professionnels des technologies vertes.

Les migrations circulaires et temporaires pourraient devenir plus importantes que les migrations définitives observées au cours des XIXe et XXe siècles.

Justice climatique et transformation des déplacements forcés

L'une des contributions les plus importantes du scénario concerne la limitation du réchauffement climatique à 1,8 °C.

La littérature scientifique considère désormais que les changements climatiques constituent un multiplicateur de vulnérabilités plutôt qu'une cause unique de migration.

Dans les régions fortement exposées :

- Sahel ;
- Corne de l'Afrique ;
- Asie du Sud ;
- Petits États insulaires ;
- Zones côtières densément peuplées,

les sécheresses, inondations et dégradations environnementales accentuent déjà les déplacements de population.

Dans un contexte de justice climatique, plusieurs facteurs de mobilité forcée pourraient être réduits :

- Effondrement des systèmes agricoles ;
- Pénuries alimentaires ;
- Conflits liés aux ressources ;
- Catastrophes environnementales.

Cela ne ferait pas disparaître les migrations climatiques mais pourrait limiter leur ampleur future.

L'Afrique dans un monde de convergence globale

Les conséquences seraient particulièrement importantes pour le continent africain.

Actuellement, une grande partie des analyses européennes associent la croissance démographique africaine à une augmentation inévitable des migrations vers l'Europe.

Cette lecture est contestée par de nombreux chercheurs.

Dans un scénario de convergence économique :

- Les marchés du travail africains se développent ;
- Les infrastructures s'améliorent ;
- Les systèmes éducatifs se renforcent ;
- Les investissements augmentent.

Les migrations intra-africaines pourraient alors devenir dominantes.

Cette tendance est déjà observable aujourd'hui. Environ 80 % des migrations

africaines se déroulent à l'intérieur du continent africain.

L'émergence de pôles régionaux dynamiques pourrait renforcer cette logique :

- Afrique du Sud ;
- Nigeria ;
- Kenya ;
- Maroc ;
- Égypte ;
- Ghana.

L'Afrique pourrait progressivement devenir un espace d'immigration aussi bien que d'émigration.

Une crise du modèle européen d'externalisation

Les politiques migratoires européennes reposent largement sur l'hypothèse d'une persistance des écarts de développement entre le Nord et le Sud.

Les dispositifs d'externalisation mis en place au :

- Maroc ;
- Niger ;
- Tunisie ;
- Mauritanie ;
- Libye,

visent essentiellement à contenir les flux migratoires avant leur arrivée sur le territoire européen.

Or, si les écarts mondiaux se réduisent fortement, la légitimité politique et économique de ces dispositifs pourrait être remise en question.

La gestion des migrations pourrait progressivement évoluer d'une logique de contrôle vers une logique de mobilité régulée.

Les migrations ne disparaîtront pas

L'une des principales conclusions de la recherche contemporaine est que les migrations constituent une caractéristique permanente des sociétés humaines.

Les populations ne migrent pas uniquement pour échapper à la pauvreté.

Elles migrent également pour :

- étudier ;
- travailler ;
- entreprendre ;
- se marier ;
- découvrir d'autres sociétés ;
- construire des réseaux internationaux.

Les pays les plus développés du monde figurent d'ailleurs parmi ceux où la mobilité internationale est la plus élevée.

Un monde plus juste ne serait donc pas un monde sans migrations.

Vers un régime mondial de mobilité plus égalitaire ?

La véritable rupture réside ailleurs. Aujourd'hui, la mobilité internationale est profondément inégalitaire. Les citoyens des pays riches disposent d'une liberté de circulation largement supérieure à celle des populations du Sud.

Le scénario de justice mondiale implique une réduction de cette hiérarchie des mobilités.

Dans cette perspective, l'enjeu ne serait plus de savoir comment empêcher les migrations, mais comment organiser une circulation plus libre, plus équilibrée et plus équitable des personnes à l'échelle mondiale.

L'horizon proposé par le rapport invite ainsi à repenser les migrations non comme un problème à contenir, mais comme une composante normale d'un monde plus égalitaire. Le passage d'une migration de nécessité à une migration de choix constituerait sans doute l'une des transformations les plus profondes des mobilités humaines au cours du XXI^e siècle.

Migrapress